

Déclaration SNU Pôle emploi FSU CSEC du 17 mars 2022

Le SNU FSU a rejoint l'appel interprofessionnel à la mobilisation et à la grève lancé pour aujourd'hui par la FSU, la CGT, Solidaires et l'UNSA en déposant un préavis de grève à Pôle emploi. En conséquence nous ne participerons pas aux travaux du CSEC réuni ce jour.

Cette mobilisation fait suite à celle du 27 janvier et s'inscrit également dans l'appel du 1^{er} février, porté par la totalité des organisations syndicales de Pôle emploi et qui avait rencontré l'écho de plus d'un agent sur trois parmi ceux prévus sur site à cette date.

Malgré cette forte mobilisation le directeur général n'a pas daigné prendre le temps de recevoir les organisations syndicales et les décisions unilatérales en matière salariale prises par la direction sont largement insuffisantes pour satisfaire les revendications exprimées par les organisations syndicales et les personnels. Pire ces décisions, qui ne concernent que les salariés sous statut privé, amplifient le sentiment de discrimination ressenti par nos 4000 collègues de droit public. Rappelons que la direction avait su, il y a quelques années, trouver les moyens d'atténuer cette discrimination en octroyant une bonification indiciaire à défaut de relèvement du point d'indice.

Si, pour le SNU cette option reste sur la table, nous considérons que les récentes déclarations de la ministre de la Fonction publique sur une prochaine revalorisation du point d'indice en lien avec l'inflation actuelle et son évolution viennent valider nos revendications d'une évolution substantielle des salaires et traitements à Pôle emploi et nécessitent la réouverture immédiate des négociations salariales pour l'ensemble du personnel.



□ syndicat.snu@pole-emploi.fr
□ @snu.pole.emploi.fsu
□ @SnuPoleEmploi
www.snutefifsu.fr